

Nettoyage social : Le SPVM a les mains sales

Appel pour le 15 mars 2011:

15e Journée Internationale Contre la Brutalité Policière!

En juin dernier, des milliers de militant-e-s anticapitalistes convergèrent vers la ville de Toronto afin de dénoncer la tenue du Sommet du G20. Tout au long de la fin de semaine, nous avons été témoins de la plus vaste opération d'arrestations de masse et de répression policière au Canada. En seulement 3 jours, plus de mille personnes ont été arrêtées de façon arbitraire, et détenues pendant des dizaines d'heures, souvent sans accusations, dans des conditions qui relèvent de la torture. On ne compte plus les bavures policières ayant eu lieu lors de ce week-end de juin à Toronto. Si ces événements passeront dans l'histoire comme une opération de répression policière inégalée, il ne faut pas oublier que cette violence de la part des « forces de l'ordre » est le lot de plusieurs au quotidien. Parce que la police se met au service de l'État, un système dominant, exploiteur et oppresseur.

Les politiques d'une clique comme le G20 font sentir leurs effets nocifs dans nos vies quotidiennes. C'est la job non-syndiquée au salaire minimum, c'est les milliers de pubs qu'on croise, le loyer trop cher qu'on n'arrive plus à payer, c'est la rue. Pour les populations marginalisées du centre-ville, ses effets se font sentir de façon encore plus évidente. Avec la complicité des élu-e-s et des gens d'affaires, le SPVM pratique un profilage social qui cible les itinérant-e-s, les jeunes de la rue et les travailleuses et travailleurs du sexe. Imposition de quadrilatère, distribution massive de tickets pour des infractions mineures, intimidation, harcèlement, arrestations brutales; les moyens utilisés dans le but de « nettoyer » les quartiers, afin de favoriser les développements immobiliers et commerciaux pour les biens nantis, sont nombreux et critiquables. Le chantier du futur Quartier des spectacles est un exemple flagrant de ce nettoyage social orchestré par les gens d'affaires, avec les élu-e-s municipaux-ales dans leur poche et appliqué par les agent-e-s du SPVM. Désormais, les marginaux ne sont plus les bienvenus dans un tout nouveau centre-ville embourgeoisé, prestigieux et propre.

Dans ces « nouveaux » quartiers aseptisés, la notion d'espace public est de plus en plus restreinte pour celles et ceux qui vivent dans la rue. Pour en rajouter, le SPVM ne se satisfait plus seulement de défendre les intérêts des plus riches comme « service public », mais vend ses services de sécurité au plus offrant. En 2009, la location de policier-ère-s a permis au SPVM d'amasser 4,2 millions de dollars. Les commerçant-e-s de la Place Dupuis font partie des entreprises qui achètent les services du SPVM afin d'augmenter la présence policière autour du centre commercial. Ainsi, non-content de contrôler l'accès au Carré Berri par une présence massive de policier-ère-s qui harcèlent ceux et celles qui le fréquentent, le SPVM intensifie sa main-mise sur cette partie du centre-ville en vendant ses services aux commerçant-e-s. Et ce n'est certainement pas la prétendue aura de sainteté du nouveau directeur du SPVM, Marc Parent, qui viendra changer la donne. Celui que l'on surnomme le « Obama » de la police, issu d'une supposée « aile gauche » du SPVM est dans les faits un ardent défenseur de l'utilisation du Taser. Sur la question du profilage, Tremblay et Parent ont bien beau affirmé sur toutes les

tribunes vouloir mettre un terme aux profilages, dans les faits, ils contribuent à maintenir en place ces attitudes discriminatoires. Si la Ville et le SPVM veulent véritablement s'attaquer au phénomène du profilage social, ils devraient tout d'abord se positionner sur les recommandations contenues dans l'avis de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse paru en 2009 qui affirme que la surjudiciarisation des personnes itinérantes repose sur des pratiques policières ciblées destinées à libérer l'espace public plutôt qu'à l'application neutre et impartiale de la loi.

Pour une quinzième année, le Collectif Opposé à la Brutalité Policière invite toute la population à prendre part à une manifestation dans le cadre de la Journée Internationale contre la brutalité policière. Cette année, nous occupons l'espace public dans le centre-ville de Montréal! Nous en avons assez des tickets, assez de nous faire repousser toujours plus loin. Cette fois-ci nous restons!

Revendications

Nous exigeons:

- **Que le SPVM mette fin à toutes formes de profilage qu'il soit social, racial ou politique.**
- **La reconnaissance du principe selon lequel tant qu'il y aura des inégalités économiques, il y aura de l'insécurité sociale**
- **La fin de l'impunité et des abus policiers.**
- **Que les policier-ère-s ayant commis des abus soient jugé-e-s comme tout autre citoyen-ne, devant un tribunal impartial.**
- **L'abolition de tout règlement restreignant le libre accès aux espaces publics, tel que le règlement interdisant la présence de chiens dans les parcs du centre-ville.**
- **La fin de la vente des services du SPVM à des intérêts privés.**

Comment appuyer l'appel du Collectif Opposé à la Brutalité Policière

Le succès de cette manifestation ne peut être garanti sans l'appui et l'apport de la communauté. D'ailleurs, à chaque année, le Collectif Opposé à la Brutalité Policière invite les groupes à contribuer de différentes façons. C'est pourquoi nous sollicitons le soutien de votre groupe dans la réalisation de ce projet. Votre appui peut s'exercer de différentes façons :

- Un appui symbolique de votre organisme ;
- Un coup de main au niveau de la diffusion de l'événement dans vos réseaux (du matériel de mobilisation est disponible à cet effet) ;
- Un appui financier ;
- En rédigeant un article pour le journal du 15 mars (pour plus d'informations à ce sujet, lire appel de contributions pour le journal du 15 mars au bas de ce message) ;
- En organisant une vigile contre la brutalité policière durant le mois de mars (pour plus d'informations à ce sujet, lire l'appel pour l'organisation de vigiles au bas de ce message) ;
- Ou toute autre forme de contribution, laquelle serait aussi grandement appréciée.

Nous vous remercions de l'intérêt et de la solidarité dont vous faites preuve envers les victimes de brutalité policière.

Si vous avez des questions ou si vous voulez en savoir plus au sujet de l'organisation de la manif, n'hésitez pas à nous contacter.

Le Collectif Opposé à la Brutalité Policière

Appel pour la tenue de vigiles au mois de mars

Cette année, nous invitons les groupes communautaires et militants à se réapproprier la Journée internationale contre la brutalité policière en organisant des vigiles à leur image durant le mois de mars. Qu'il s'agisse de dénoncer le profilage racial, social ou politique, les bavures et l'inefficacité des recours, nous souhaitons que les groupes prennent parole sur des enjeux qui les touchent afin de créer un rapport de force collectif face aux abus policiers.

Afin de faciliter la mobilisation pour ces vigiles, le COBP s'engage à produire et à diffuser une programmation du mois contre la brutalité policière. Si vous désirez que la vigile de votre groupe y soit mentionnée, envoyez nous les informations à cobp@hotmail.com avant le 21 février 2011.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'un coup de main pour l'organisation d'une vigile, n'hésitez pas à nous contacter.

Appel à la contribution pour le journal du 15 mars

Le Collectif Opposé à la Brutalité Policière est à la recherche de collaborateurs pour fournir des textes (entre 500 et 1000 mots) pour le journal du collectif qui sera publié quelques semaines avant la journée internationale contre la brutalité policière (15 mars).

Ces textes peuvent porter sur n'importe quel thème touchant aux activités du COBP, ou dénonçant l'impunité dont font preuve les services policiers partout dans le monde. Qu'il s'agisse d'un témoignage, d'un commentaire, d'une analyse ou d'un essai, tous les textes qui partagent les principes et les positions du COBP seront les bienvenus.

Aidez-nous à informer et à conscientiser sur les différents aspects que peut prendre la brutalité policière à travers le monde. Envoyez vos textes au cobp@hotmail.com . La date limite pour la réception des textes est le 11 février.

Merci de nous aider à faire de cette publication un succès et de participer à la commémoration montréalaise de la journée internationale contre le brutalité policière.

Le COBP